

OBLIGATION LEGALE :

SCORE DES DIFFERENTS INDEX DE L'EGALITE FEMMES - HOMMES

L'index de 95 obtenu par le CTMNC pour l'année 2025 se décompose de la manière suivante par indicateurs :

- L'écart de rémunérations (comparaison des rémunérations moyennes des femmes et des hommes par tranche d'âge et par catégorie socio professionnelle) : **36** sur un maximum de **40**
- L'écart de répartition des augmentations individuelles entre les femmes et les hommes : **35** sur un maximum de **35**
- Le pourcentage de salariées augmentées au retour de congé maternité : **Incalculable**
- Le nombre de personnes du sexe sous-représenté dans les 10 plus hautes rémunérations : **10** sur un maximum de **10**

Pour la période de référence allant du 01/01/2025 au 31/12/2025, le calcul a été fait sur une population de 61 personnes (ne doivent pas être pris en compte dans le calcul : les apprentis, les contrats de professionnalisation, les salariés non présents pendant 6 mois sur la période de référence).

Siège et adresse postale

17 rue Letellier • 75015 PARIS Cedex 15 • Siret 775 697 196 000 35

Services administratifs et techniques

200 avenue du Général-de-Gaulle • 92140 CLAMART • Siret 775 697 196 000 27

11 avenue d'Ariane • 87068 LIMOGES Cedex • Siret 775 697 196 000 43

Établissement d'utilité publique loi 48-1228 du 22 juillet 1948 et Code de la Recherche (Article L.521-1 et s.) • N° TVA intracommunautaire FR 05 775 697 196 • Code APE 7219Z

CTMNC.FR

+33 (0)1 45 37 77 77